

ET QUE DIRE DES REUNIONS DES RECENTS CONSEILS MUNICIPAUX ?

Que penser de conseils municipaux dont l'ordre du jour est épuisé après seulement 30 minutes ? Que ce n'est pas possible pour une commune de plus de 9 000 habitants ! C'est pourtant ce qu'ont pu constater plusieurs témoins à diverses reprises à partir d'octobre 2020. De plus, les sujets abordés n'ont entraîné qu'une docile approbation mais aucun débat, aucune question. Ne se passe-t-il rien ou presque à Essarts en Bocage ? Les conseillers ne sont-ils convoqués que pour donner leur assentiment sur des sujets déjà entérinés ? Ou bien peut-on penser que l'essentiel des discussions n'est pas accessible à la population, ce qui est pourtant son droit ?

On peut craindre pour la démocratie quand on sait qu'au cours de ces trois conseils, il n'y a eu aucun compte-rendu de commission, quelle qu'elle soit. On sait aussi que durant cette période il y a eu plusieurs réunions entre la municipalité et des associations (Foyer des Jeunes, Arc-en-Ciel des Saveurs, OGEC, APEL), mais il n'y a trace d'aucun compte-rendu au conseil municipal. Les élus des mairies déléguées n'ont-ils rien à dire ? Les autres ne sont-ils pas intéressés ?

Mais peut-être que ces questions, comme bien d'autres, sont débattues en dehors de la présence du public. Une telle opacité ne peut que nous rendre soupçonneux face aux pratiques anti démocratique de cette municipalité. Il revient donc au Collectif, en suivant la voie légale, de mettre un terme à ce mode de gouvernance.